

DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

APA À DOMICILE

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité ou du passeport de la communauté européenne ou un extrait de naissance.
- Demandeur de nationalité étrangère : une photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie intégrale du dernier avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu : pour une demande déposée entre janvier et août de l'année n : fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année n-2 ; de septembre à décembre, celui de l'année n-1.
En cas de décès du conjoint, joindre les deux situations partielles avant et après veuvage.
Pour les personnes vivant maritalement, joindre également l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de la personne avec laquelle vous vivez.
- Une photocopie de toute pièce justificative des biens ou capitaux relevant du patrimoine dormant : dernier relevé de la taxe foncière sur toutes les propriétés bâties et non bâties (autre que résidence principale), relevé annuel d'assurance vie.
En cas d'exonération de la taxe foncière, joindre un relevé de propriétés à solliciter auprès de votre centre des impôts.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du compte courant au nom du demandeur ou du tuteur.
- Le certificat médical (obligatoire si demande de CMI).
- La demande simplifiée de carte de mobilité inclusion (si besoin).
- La déclaration du ou des proches aidants (si besoin).